

MAIRIE DE MONPAZIER

Compte rendu de réunion du conseil municipal Jeudi 27 août 2020, 21 H

Présents : Mmes Josiane Taudière, Christel Rouberties, MM. Alain Berlioz, Christian Lavarenne, Pascal Crinière, Fabrice Duppi, Guillaume Levert.

Absents excusés : Mme Mégane Chantal (procuration à Alain Berlioz), MM. Guy Lacombe (procuration à Fabrice Duppi), Jean Biard (procuration à Josiane Taudière), Jean-Christophe Lorblancher.

Secrétaire de séance : Mme Christel Rouberties

Monsieur le Maire ouvre la séance, demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du 23 juillet 2020 et le soumet à l'approbation.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

D01> : Nouveau contrat d'un adjoint technique en Contrat de Projet

Un agent technique est actuellement en Contrat Unique d'Insertion à 20h / semaine. Celui-ci arrive à échéance. Au vu des besoins du service et pour poursuivre les travaux avec cet agent, il convient de créer un poste d'adjoint technique en Contrat de Projet.

Ce contrat de 35h /semaine sera effectif à compter du 4 septembre 2020 pour une période de 1 an.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

M. Crinière responsable du personnel communal, souhaite que chaque employé fasse des stages de perfectionnement relatifs à leurs affectations. Il souhaiterait aussi qu'un agent soit présent chaque jour pour l'entretien du village. Il rappelle que le personnel est en sous-effectif par rapport aux multiples tâches dans la commune.

Le départ pour fin de contrat d'un agent au 31 août 2020 ainsi que le départ en retraite d'un agent à 28h au printemps prochain, implique l'embauche d'un nouvel agent à 35h / semaine.

Monsieur le Maire informe avoir reçu une candidature et rencontré une personne avec le 1^{er} adjoint en charge du personnel, dont le profil serait intéressant pour la commune (compétences diverses en matière de travaux de bâtiment et espaces verts). De plus c'est un pompier volontaire à Monpazier.

Le Conseil municipal accepte le principe du recrutement qui fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion, afin de pouvoir réaliser l'embauche dès novembre, pour assurer les besoins du service.

D02> : Désignation d'un délégué à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord a créé une commission locale d'évaluation des charges avec les communes membres pour la durée du mandat et qu'il est nécessaire de désigner un délégué.

Il précise qu'un seul représentant par commune est réuni par la CCBDP une fois par an, pour évaluer les transferts de charge (de chaque commune) et fixer les attributions de compensation.

Monsieur le Maire propose sa candidature à cette commission.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la candidature et propose de vérifier et d'évaluer le détail des Attributions de Compensation entre la CCBDP et la commune sur les différentes compétences.

D03> Subventions aux associations 2020

Monsieur le Maire propose la liste des subventions attribuées en 2019 et informe que certaines associations ont fait leur demande d'aide pour 2020, en fournissant leur bilan de l'année écoulée.

Le Conseil municipal indique qu'il est difficile de définir le montant de la subvention, sans avoir consulté tous les rapports financiers, sachant que certaines associations peuvent être en difficulté et d'autres ont une trésorerie importante.

A cet effet, une commission est créée pour étudier prochainement chaque bilan (Christel Rouberties, Alain Berlioz, Christian Lavarenne et Pascal Crinière).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 9 voix pour et 1 abstention, décide de verser pour 2020 les subventions aux associations comme suit sur **présentation de leur rapport financier**.

	<u>voté 2020</u>
ACAM	600
Amicale des pompiers	300
Amicale laïque Monpazier	350
Anciens combattants	50
Los Botarels	150
Chorale et musique	250
CLEM	500
Club des aînés de la Bastide	50
Monpazier cyclo-Bastides	60
Les Dames du jeudi	50
FNACA	50
Gazette Monpaziéroise	50
Judo-club Capdrot	100
Papillons blancs	100
SAKADOS	50
Secours catholique	200
Société hippique	150
Stade Monpaziérois rugby	1 000
Tennis club Monpaziérois	400
UDAF	50
Union sportive Monpazier foot	1 000
Vélo-club Monpaziérois	1 400
Croix Rouge Française	200
Souvenir Français	50
Mission réception	200
Réserve	200
Total budgétisé au cpte 6574	7 500

Affaires diverses

Monsieur le maire rappelle que madame la Sous-préfète viendra en visite de courtoisie à Monpazier le jeudi 8 octobre 2020 en matinée. A cette occasion, le Conseil municipal organisera un petit

circuit dans le village pour présenter les divers projets et rappeler les enjeux de la commune, avec un passage au Bastideum.

L'association "Le Souvenir Français" a sollicité la Mairie de Monpazier pour organiser le 28 octobre à 18h une commémoration sur la guerre de 1870. Une cérémonie aura lieu au monument aux morts en présence des anciens combattants.

Le Conseil municipal va organiser une journée citoyenne le vendredi 16 octobre au matin. L'information devra être envoyée à la Gazette et sur Panneau Pocket. Plusieurs endroits sont à prévoir, notamment le cimetière, autour de l'église et le lavoir...

M le Maire informe qu'une réunion publique, organisée par Mme Pascale Queille du SDM3 aura lieu le 7 octobre 2020 à 18h à Monpazier pour informer et aider les habitants sur le compostage.

Monsieur Pascal Crinière informe avoir un retour positif sur la communication à Monpazier. Christel Rouberties souhaite se rajouter dans la commission « Communication »

Monsieur le Maire rappelle le projet de démocratie participative et a présenté le questionnaire aux citoyens réalisé par Monsieur Grégoire Clamart. Le Conseil municipal, propose une réunion de travail avec M Clamart, le 5 octobre à 18h30 pour finaliser le document.

Monsieur Alain Berlioz informe que le Bastideum a connu un fort succès avec les jeux d'enquête organisés par Angélique, (son compagnon bénévole), Amber et Jade. Ces soirées ont généré de nombreuses entrées et des recettes importantes. (15 soirées de 4h 30 ont été réalisées soit 67h de bénévolat pour le compagnon d'Angélique).

Aussi, il est proposé au conseil municipal de réfléchir sur la possibilité d'un dédommagement pour le temps passé.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 5 octobre 2020 à 20h.

Fin de la séance 23h20.